Assemblée Générale 2016

25 Novembre

- 102 adhérents
- Pratiquement deux actions par mois
- Une réunion mensuelle ouverte à tous, le premier mercredi du mois à 18h30 sauf juillet et août.
- ... Au centre social à Lons-le-Saunier

Rapport moral

Malgré peu de résultats concernant les aménagements cyclables sur le bassin lédonien (sauf Montmorot), l'association est assez dynamique; des actions d'envergure ont été menées, comme le défi st Claude Septmoncel, la Vélorution, et le marquage de la piste cyclable Lons Perrigny… Sans oublier l'atelier avec Oasis qui avance.

Rapport financier

François Thurel, trésorier

On peut difficilement faire la promotion des déplacements à bicyclette sans s'inquiéter de la possibilité de son entretien et de sa réparation .

Nous n'avons jamais été aussi près de cet objectif grâce à un accord avec OASIS et la formation de deux de nos adhérents.

Nos modestes moyens économiques et l'engagement de ces personnes vont nous le permettre.

DEPENSES 2016

- Frais de fonctionnement: 225€
- Adhésions de VQR à d'autres associations: 110 €
- Organisation de manifestations: 132€
- Achat outillage, écarteurs , gilets: 475€
- Formations: 351 €
- Assurance: 146€
- **TOTAL: 1439 €**

RECETTES 2016

- Adhésions à VQR (cotisations): 1006 €
- Ventes, locations, remboursements: 101€
- Dons: 5 €
- Subventions : 120 €
- **TOTAL:** **1232€**

BILAN AU 16 novembre 2016

ACTIF		PASSIF	
• Caisse:	252€	Report à nouveau:	4100€
• Banque:	2716 €	Résultat exercice 2016:	-207€
• Stock:	925€		
• TOTAL:	3893 €	TOTAL:	3893 €

Actions en 2016

- Défi St Claude-Septmoncel
- Vélorution
- Circuit avec l'ALL pour la fête du vélo
- Actions auprès des jeunes et de personnes handicapées
- Stands divers
- 17 ateliers mécanique vélo
- Formation en mécanique
- Traçage et inauguration d'une piste cyclable à Perrigny
- Participation au projet de territoire

Défi st Claude-Septmoncel

- Mme Dalloz députée du Haut Jura: «Dans le Jura ce n'est pas possible de se déplacer à vélo à cause de la neige»
- 6 personnes ont relevé le défi, avec un vélo à assistance électrique, d'avril à juin de st Claude à Septmoncel.
- 7530 km parcourus à 6.
- Bravo à nos 6 testeurs, merci aux vélocistes qui ont prêté les vélos.

Action sponsorisée par RAYON JAUNE

De nombreux articles dans les journaux

Qui pour faire du vélo entre Saint-Claude et Septmoncel ?

Marie-Christine Dalloz met les associations de défense du vélo au défi de faire quotidiennement le trajet entre Saint-Claude et Septmoncel à vélo. « Chiche ! » répondent-elles. Et de chercher un volontaire aux mollets musclés...

LAURENT VILLETTE

ellée par les associations de se de la pratique du vélo en uite à ses propos tenus à mblée nationale (elle avait é que le Jura ne se prêtait à la pratique du vélo), la dé- Marie-Christine Dalloz a du en bonne et due forme ssociations Vélo qui rit et à vélo. Et leur lance un défi.

NTEXTE

du débat sur la loi de fi-, il était question d'inciter les és à se rendre à leur travail à en contrepartie d'une indem- « *Le vélo est essentiellement é dans les grandes agglomérat et à Paris intra-muros (...) le Jura, ce n'est pas possible t donné la neige.* », avait-elle né. Elle avait alors reçu un rier courroucé des deux orgaions, qui rappelaient notamt que « *le Jura ne se limite pas aut Jura* »

INAL

Gouvernement a proposé un ndement visant à réduire le ntant de l'indemnité kilomée à 200 euros par an et par rié, « *comme c'est le cas pour ndemnités kilométriques voi-*

Le vélo est-il adapté aux routes du Jura ?

times du kilomètre, cela fait 800 km par an ». Soit 4 km par jour. Une mesure théoriquement entrée en vigueur au 1er janvier 2016, mais dont les décrets d'applications n'ont pas paru au Journal officiel.

LA RÉPONSE

Reste que dans sa réponse à la question des associations, la députée rappelle qu'elle est « *élue de la 2e circonscription du Jura, qui compte 159 communes du Haut Jura et les cantons de Moirans-en-Montagne, de Champagnole, de Saint-Claude* ou « *il y a plus de montées que de descentes* » comme disait, non sans humour, l'écrivain Alexandre Vialatte à propos de son Auvergne natale. Et si la députée « *constate avec plaisir que les membres de vos associations utilisent quotidiennement le vélo comme mode de transport pour se rendre à leur travail* », elle ajoute qu'il « *serait intéressant de disposer des données statistiques afin de connaître précisément le nombre des salariés qui utilisent ce mode de transport pour effectuer les trajets quotidiens domicile-travail.* »

PASSE D'ARMES

Dans leur courrier, les associations Vélo qui rit et Dolavélo invitaient la députée à faire l'essai du vélo à assistance électrique, pour qu'elle puisse constater par elle-même que « *le vélo n'est pas réservé aux citadins (...) dont la pratique est tout à fait envisageable en zone montagneuse* ». En réponse, la députée suggère aux mêmes d'effectuer, de leur côté « *tous les jours à vélo à assistance électrique le trajet Saint-Claude - Septmoncel ou Septmoncel Saint-Claude* » que de nombreux travailleurs effectuent pour se rendre à leur travail, « *pour constater que ce n'est peut-être pas le moyen de transport le plus adapté compte tenu de la déclivité.* »

RELEVER LE DÉFI ?

« *Nous pourrions polémiquer sur la teneur de son courrier, mais Mme Dalloz nous propose un défi : faire le trajet Saint-Claude-Septmoncel à vélo, soit un trajet de 10 km avec 600 m de dénivelé. Nous souhaitons relever ce défi* », soulignent les associations, qui pour cela cherchent un volontaire : « *Plus que de le faire une fois pour le fun et amuser la galerie, nous souhaitons trouver un salarié qui accepterait de faire ce trajet à vélo à assistance électrique pendant la belle saison entre avril et septembre.* » Des volontaires ? ■

Saint-Claude - Septmoncel à vélo tous les jours : ils veulent relever le défi

L'association lédonienne Vélo qui Rit veut montrer à la députée Marie-Chistine Dalloz qu'il est possible de faire ce trajet à vélo électrique, régulièrement. Elle recherche des volontaires qui font cette route au quotidien pour aller travailler.

■ **Claude Changarnier, la présidente de Vélo Qui Rit.** Photo Jean-Paul BARTHELET

Lors du débat parlementaire, la députée Marie-Christine Dalloz a eu l'occasion de dire que « le vélo est essentiellement utilisé dans les grandes agglomérations et à Paris intra-muros. Dans le Jura ce n'est pas possible étant donné la neige ». La déclaration a fait bondir les adhérents des associations d'usagers Vélo qui Rit et Dolàvélo qui lui ont rappelé notamment que le département ne se limitait pas au haut Jura, que même là-haut la présence de neige laissait plus de 7 mois pour pratiquer le vélo dans de bonnes conditions, que dans certains pays nordiques le vélo se pratiquait toute l'année quand les pouvoirs publics mettaient en œuvre une réelle politique cyclable. De nombreux cyclistes utilisent le vélo au quotidien, par tous les temps à Lons et à Dole qui ne sont pas de grandes villes, malgré une politique cyclable locale pratiquement inexistante sur le bassin de vie lédonien. « Vos propos participent au renforcement de l'imaginaire collectif contre lequel nous nous battons au quotidien » regrette Claude Changarnier la présidente de Vélo Qui Rit.

Vélo qui Rit souhaite relever ce défi

Dans sa réponse reçue le 16 janvier, Marie-Christine Dalloz suggère « d'effectuer tous les jours à vélo à assistance électrique (VAE) le trajet Saint-Claude Septmoncel ou Septmoncel Saint-Claude. De nombreux salariés effectuent ce trajet pour se rendre au travail »

L'association a déjà pris des contacts avec Proxy Cycles à Besançon qui pourrait mettre à disposition un VAE gratuitement. Madame Dalloz serait-elle prête à l'offrir sur sa réserve parlementaire ?

« Nous savons que des gens le font ou l'ont déjà fait. Nous cherchons donc un salarié qui habite Saint-Claude et travaille à Septmoncel ou l'inverse, ou une entreprise qui aurait des employés qui effectuent ce trajet. Ceci avec pour objectif de démontrer que le développement des modes de transport doux n'est que partiellement limité par des questions de météo, de santé, de relief ou de mécanique, mais réellement lié à une déconstruction de l'imaginaire et des a priori populaires sur le vélo et essentiellement à une volonté politique de favoriser ou non ce type de déplacement »

CONTACTS : Association Vélo Qui Rit Tél. 03.84.24.24.43.

12 **C'est le nombre de kilomètres à parcourir pour joindre Saint-Claude à Septmoncel, ou l'inverse. Une paille, en voiture, et un trajet accompli en moins de 20 minutes. Mais… Ces communes sont en zone montagneuse. L'altitude de Saint-Claude varie entre 360 et 1 222 mètres, celle de Septmoncel de 448 à 1 281 mètres. Il y a donc un dénivelé non négligeable entre les deux.**

ET LA LOI ?

Transition énergétique et la croissance verte

L'employeur peut prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés pour leurs déplacements à vélo ou à vélo à assistance électrique entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail sous la forme d'une indemnité kilométrique « vélo » dont le montant est fixé par décret (à paraître au Journal Officiel NDLR). Pour l'employeur cette participation est exonérée de cotisations sociales dans la limite de 200 euros par an et par salarié.

« L'IKV étant facultative et sa mise en place négociée au sein des entreprises, le montant préconisé autour de 25centimes du km risque de demeurer indicatif », regrette Claude Changarnier.

Marie-Christine Dalloz
Députée du Jura

« Certains de mes propos ont été tournés en dérision »

■ **Marie-Christine Dalloz.** Photo Christelle Klüga

« Je pense qu'il est disproportionné d'avoir un avantage fiscal supérieur à aller travailler à vélo plutôt qu'en voiture, et c'est le sens de la position que j'ai défendue à l'assemblée. Dans nos territoires, où il n'y a pas forcément de transports en commun, une majorité de personnes rejoignent leur lieu de travail grâce à leur véhicule. Dans les villes, où même en plaine, l'utilisation du vélo est plus facile et c'est une chance, mais au quotidien, je rencontre beaucoup de salariés du haut Jura qui n'ont pas cette possibilité. Il faut aussi prendre en considération les autres, qui sont confrontés à des problématiques de distances et de conditions climatiques. Certains de mes propos ont été portés à dérision, car ma réaction allait dans le sens des spécificités du territoire. Je n'ai pas envie de polémiquer à nouveau sur ces questions, car mes priorités vont ailleurs, notamment en direction de ceux qui ne trouvent pas de travail. »

Propos recueillis par Vincent Patrin

AINT-CLAUDE DÉPLACEMENTS DOUX

Aller à Septmoncel à vélo électrique tous es jours : « nous avons 4 volontaires »

endredi après-midi, dans les caux de la Fraternelle, l'associa- on lédonienne Vélo qui Rit a con- é les adeptes de la petite reine réfléchir sur la mise en œuvre e cette activité, au quotidien, Saint-Claude. Rencontre avec aude Changarnier, sa présidente.

Claude Changarnier, la présidente de Vélo Qui Rit, est venue à Saint-Claude rencontrer des volontaires souhaitant relever le défi, durant trois mois, de relier au quotidien Saint-Claude à Septmoncel à vélo. Photo archives Jean-Paul BARTHE

'où vous est venue l'idée faire la promotion du vélo Saint-Claude ?

Saint-Claude où ailleurs, en ville, à campagne ou à la montagne, notre bjectif est de promouvoir l'utilisa- on du vélo au quotidien. Et nous oulons montrer qu'avec l'avène- ent du VAE (vélo à assistance élec- ique), les problèmes relatifs à la déclivité » sont complètement ommés. Par contre, nous sommes ien conscients qu'il est primordial e se concentrer sur l'amélioration es routes, sur l'aménagement de pis- s cyclables et, surtout, sur l'informa- on et l'éducation des autres usagers.

Concrètement, qu'allez-vous faire ur Saint-Claude ?

Nous ne voulons surtout pas venir en donneurs de leçons ». Nous sou- aitons seulement lancer une dyna- ique en sollicitant les habitués, ais aussi les volontaires, à pratiquer vélo chaque jour pour leurs dépla- ements. Pour cela, nous leur propo- ons un « défi » : relier Saint-Claude Septmoncel (ndrl : 12 km avec fort énivelé) avec un VAE, mais aussi, ffectuer tous leurs trajets avec ce oyen de locomotion. Certains le font déjà… et sans assistance électrique.

Avez-vous déjà des volontaires pour cette action ?

Oui, nous avons quatre personnes à qui nous remettrons leurs vélos samedi 2 avril, pour trois mois. Le lieu est à définir, mais ce sera sans doute encore ici, à la Fraternelle, lieu emblématique de la ville. Mais d'autres volontaires peuvent encore nous rejoindre.

Où trouverez-vous les vélos pour ces volontaires ?

Nous avons reçu l'aide du vélociste local (cycles Burdet) qui nous prêtera un ou deux VAE, ainsi que d'un autre professionnel avec lequel nous travaillons déjà.

Pensez-vous à d'autres actions sur la ville ?

Notre initiative a permis de réunir une douzaine de personnes autour de la table. Gilles Prost, du PNR du haut Jura, était présent, de même que Christian Lachambre du club cyclotouriste local. Le CPIE du haut Jura, la comcom sont également favorables à une action dans la mesure de leurs possibilités.

Et puis, nous réfléchissons à l'organisation d'un événement marquant : celui-ci pourrait se dérouler samedi 2 juillet, dans le cadre de la Semaine du sport, organisée par la ville. En association avec le club cyclotouriste, nous organiserions une séance d'essais de VAE à destination du public, une information sur le vélo et sa pratique, peut-être un stand de maniabilité…

Et aussi la projection de « Vélotopia », un documentaire sur les bienfaits du vélo, qui avait obtenu un beau succès à Lons.

Propos recueillis par notre correspondant local de presse Olivier Faivre

CONTACT. « Véloquirit », Claude Changarnier, présidente : claude.changarnier@gmail.com

REPÈRE

A vos agendas

Remise des VAE pour 3 mois
Samedi 2 avril : remise des VAE aux volontaires, sans doute dans les locaux de la Fraternelle. Horaires à définir.

Une réunion de préparation
Jeudi 12 mai, 16 heures, à la Fraternelle : réunion de préparation de l'événement vélo.

Un défi inspiré par la députée

C'est en réaction aux propos t nus par la députée Marie-Chri tine Dalloz, en débat parlemet taire lors de l'instauration d'un indemnité kilométrique vél (IKV) pour les salariés, qu'est n ce défi. Cette dernière avait d claré que « le vélo est essentie lement utilisé dans les grand agglomérations et à Paris int muros. Dans le Jura, ce n'est p possible étant donné la neige Une réaction qui « allait dans sens des spécificités du territo re », s'était défendu la député Qui avait suggéré d'effectuer a quotidien le trajet Saint-Claud Septmoncel avec un VAE. U défi que vont relever des volo taires, durant trois mois.

Remise des vélos

Faire Saint-Claude-Septmoncel en vélo tous les jours : chiche !

Six volontaires ont relevé le défi et ont reçu samedi matin un vélo à assistance électrique qui leur est prêté pour trois mois.

MONIQUE HENRIET

En décembre 2015, Marie-Christine Dalloz, député, avait déclaré que le vélo était essentiellement utilisé dans les grandes agglomérations et à Paris intramuros. En ajoutant que dans le Jura ce n'était pas possible étant donné la neige et la topographie de certaines parties du département.

Cette déclaration avait alors piqué au vif les associations Dolàvélo et Vélo-qui-rit. Elles avaient alors adressé un courrier à l'élue nationale qui leur a répondu sous forme d'un challenge.

« Nous sommes donc partis à la recherche de candidats qui accepteraient de relever le défi de faire Saint-Claude/Septmoncel en vélo régulièrement. Nous nous sommes alors rendu compte qu'il y avait déjà des personnes qui parcouraient ce trajet pour aller travailler et avec un vélo sans assistance », explique Claude Changarnier, présidente de l'association Vélo-qui-rit, qui s'est également tournée vers des vélocistes pour leur demander s'ils accepteraient de prêter des vélos à assistance électrique pour les mettre à disposition des candidats.

Ils sont prêts à relever le défi !

Au final, six personnes se sont engagées dans l'aventure. Samedi matin, une remise officielle de vélo a eu lieu en présence des représentants des deux associations : Claude Changarnier pour celle de Lons et Thierry Delacroix pour celle de Dole.

Il est d'ailleurs venu en vélo de la cité natale de Pasteur la veille et devait repartir dans l'après-midi.

Parmi les candidats, Annie, qui habite au Manon est professeur à Saint-Claude. *« Je descends en moyenne trois à quatre fois à Saint-Claude en vélo pour aller travailler. Il me faut en moyenne 1 h 30 pour monter et trois-quarts d'heure pour descendre »*.

Même chose pour Catherine, kiné à l'hôpital, domiciliée à Septmoncel. *« Je n'utilise jamais la voiture. Je vais toujours travailler en vélo ou en VTT, sauf quand il neige. Là je vais à pied et j'emprunte le chemin des moines ! Cette fois je vais tester le vélo à assistance électrique. Je vais mettre un porte-bagages pour pouvoir aller faire mes courses »*.

Professeur au lycée de Saint-Claude, Christophe a également utilisé son vélo durant quasiment toute l'année dernière. *« En général je fais 80 % en vélo, 15 % en bus et 5 % à pied. Cette fois je vais tester avec beaucoup d'intérêt le vélo à assistance électrique »*.

Journée du vélo le 2 juillet à Saint-Claude

Quant à Olivier qui est déjà accompagnateur diplômé VTT, le challenge s'est présenté comme une évidence. *« Cela fait déjà 20 ans que je fais tous mes déplacements en vélo. Tout ce qui touche au vélo m'intéresse. C'est pourquoi je voulais participer à ce projet pour faire la promotion du vélo, mais aussi du déplacement doux »*.

Bernard, habite Chevry. *« J'ai été sollicité par une connaissance de l'association Vélo-qui-rit pour m'inscrire. Le vélo est déjà un mode de déplacement habituel pour moi depuis des années. Je suis convaincu que l'on peut pratiquer le vélo dans le Jura et le VAE peut permettre de s'y mettre avec du plaisir »*.

Et puis, Georges, domicilié à Saint-Claude, a aussi rejoint le groupe parce que le vélo est son moyen de locomotion dura toute l'année ; et ce quelles q soient les conditions mété quitte à mettre des pneus ad tés. *« Je vais travailler à Lava les-Saint-Claude en vélo. Je grette qu'il n'y ait pas davanta de chemins pour les vélos. Il fa drait une vraie politique sur question. Dans d'autres pa aussi il fait froid et il y a du dé vélé, mais culturellement tout monde à l'habitude de faire vélo. J'ai eu l'occasion de constater notamment à Nüre berg »*, ajoutait-il.

Chaque candidat a donc re un vélo prêté pour une durée trois mois par l'un des part naires de l'opération : Cycl Burdet (Saint-Claude), Forest (Les Rousses), Michel-Sport (Pesse), Di Lullo (Bellignat) Proxy (Besançon). L'opérati durera trois mois et se termine le 2 juillet à l'occasion de la jou née vélo qui sera organisée Saint-Claude avec la possibili d'essayer des VAE.

Souhaitant que cette acti fasse des émules, la présiden de Vélo-qui-rit rappelait *« pl qu'un sport, le vélo est u transport »*. ■

Dans le journal de la Fub…

et le pays dolois aussi:

LE JURA A VÉLO Pays Dolois, fév. 16

Dolavélo et Vélo-qui-Rit relèvent le défi de Marie-Christine Dalloz

En décembre dernier, les associations d'usagers à vélo Dolavélo et Vélo-qui-Rit (Lons-le-Saunier) écrivaient conjointement une missive à la député jurassienne Marie-Christine Dalloz, suite à ses propos tenus lors du débat parlementaire sur l'indemnité kilométrique vélo. Elle y affirmait : "Le vélo est essentiellement utilisé dans les grandes agglomérations et à Paris intra-muros. (...) Dans le Jura, ce n'est pas possible étant donné la neige." Dans sa réponse, la député argumente que dans sa circonscription (Moirans-en-Montagne, Morez, Saint-Claude...), la pratique du vélo en période hivernale est effectivement moins fréquente qu'en agglomération. Par ailleurs, elle propose un défi aux deux associations : effectuer le trajet en vélo à assistance électrique Saint-Claude-Septmoncel. Défi relevé : "Nous souhaitons relever ce défi, mais bien plus qu'une seule une fois pour le fun et amuser la galerie. Nous souhaitons trouver un salarié qui accepterait de faire ce trajet à vélo à assistance électrique." Vélo-qui-Rit a déjà pris des contacts avec Proxy Cycles, à Besançon, qui serait prêt à mettre à disposition un VAE gratuitement. L'appel est lancé : les associations recherchent un cycliste salarié pour effectuer ce parcours, ou un trajet similaire, d'une douzaine de kilomètres, pour un dénivelé d'environ 500 m.

Le vélo dans le Jura ?

Mais oui Mme la députée...

Merci aux Jurassiens d'avoir relevé le défi de leur députée, qui avait déclaré l'an dernier que le vélo c'était juste bon pour Paris et quelques grandes villes.

Les associations jurassiennes de la FUB (Véloquirit de Lons-le-Saunier, ville de la Vache qui rit, et Dolavélo de Dole) ont eu un échange de courriers avec la députée du Haut-Jura, Marie-Christine Dalloz, fin 2015. En effet, lors du débat parlementaire sur l'indemnité kilométrique vélo, celle-ci avait déclaré que le vélo était essentiellement utilisé dans les grandes agglomérations et à Paris, et elle a ajouté que dans le Jura ce n'était pas possible étant donné la neige...

Nous lui avons donc écrit, entre autres, que « le développement des modes de transport doux et de l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement n'est que partiellement limité par des questions de météo, de santé, de relief ou de mécanique, mais réellement lié à une déconstruction de l'imaginaire et des a priori populaires sur le vélo, et essentiellement à une volonté politique de favoriser ou non ce type de déplacement. »

Six volontaires sur trois mois

Elle nous a répondu que nous avions de la chance de nous déplacer à vélo (!), mais elle sous-entend que les salariés se déplaçant à vélo sont très peu nombreux et que les conditions climatiques et de relief du Jura sont incompatibles avec cette pratique. Enfin, pour répondre à notre invitation à essayer le vélo à assistance électrique en petite montagne, elle nous suggère d'effectuer tous les jours à vélo à assistance électrique le trajet Saint-Claude-Septmoncel aller-retour (10 km, plus de 600 m de dénivelé) pour constater que le vélo « n'est peut-être pas le moyen de transport le plus adapté compte-tenu de la déclivité du trajet. »

Les deux courriers sont visibles sur http://www.veloquirit39000.fubicy.org/actu_dossiers.htm dans la rubrique « Echanges avec madame la députée Dalloz ».

Il n'en fallait pas plus pour nous donner l'idée d'un défi, et nous avons recherché des candidats qui accepteraient de parcourir Saint-Claude-Septmoncel à vélo à assistance électrique régulièrement. Nous nous sommes rendus compte qu'il y avait déjà des personnes qui le faisaient, même sur des trajets plus longs, et sans assistance électrique.

Six personnes se sont engagées dans l'aventure pour une durée de trois mois : deux profs d'EPS, une kinésithérapeute, un journaliste, une coiffeuse, un retraité. Nous avons trouvé six vélos à assistance électrique, aimablement prêtés par des vélocistes locaux.

Une remise des vélos a eu lieu à Saint-Claude le 2 avril.

La voiture plus gênante que la météo

Quelques réflexions de participants :

Laetitia : « Pour ma part, je suis très satisfaite du vélo, c'est révolutionnaire. Je parcours Septmoncel-Saint-Claude ou aussi Septmoncel-Lajoux sans aucune difficulté et c'est très agréable. Au niveau des routes, j'ai trouvé que les portions de route les plus dangereuses n'étaient pas les lacets de Septmoncel mais les parcours en ville à cause des rues à sens unique (les voitures veulent doubler alors que c'est étroit). J'en profite pour demander s'il est possible de racheter le vélo au fournisseur. »

Olivier : « Au village (Saint-Lupicin), tout le monde est au courant que je participe à l'opération ! Je suis bien souvent interpellé pour donner mon ressenti, mes sensations. Certains souhaitent essayer, d'autres m'ont carrément dit qu'ils allaient s'équiper... Bref, ça fait le buzz et je pense que les VAE ne vont pas tarder à fleurir : c'est normal me direz-vous au printemps ! Utilisation du VAE au quotidien pour tous mes déplacements locaux, soit dans un rayon de 5 à 15 km. Plus de grandes balades de temps en temps. Demande d'aménagement de voies cyclables partout. Tronçons de route à refaire au centre de Saint-Lupicin. Le plus désagréable, ce n'est pas la météo ou la déclivité, c'est l'irresponsabilité de certains automobilistes et aussi les gaz d'échappement (exemple, route à quatre voies entre Lizon et l'entrée de Saint-Claude) ».

Annie : « Ça y est, j'ai commencé mes trajets Bellecombe-Saint-Claude (950 m de dénivelé, 20 km). Je gravis la montagne allègrement, je la

Véloquirit

Une démonstration dans la durée et sur un kilométrage significatif des déplacements au quotidien

16

J'ai testé pour vous : le vélo électrique entre Saint-Claude et Septmoncel

Le vélo à assistance électrique est un mode de déplacement dont on entend beaucoup parler mais que peu d'entre nous ont eu l'occasion d'expérimenter. Essai grandeur nature !

Depuis quelques semaines, et sous la houlette de l'association lédonienne « Vélo qui rit », six « testeurs » bénévoles relèvent le « défi » du vélo électrique sur le haut Jura. Objectif : réaliser pendant trois mois des déplacements quotidiens avec ce moyen de locomotion (voir ci-contre). Oui mais voilà. La plupart des bénévoles qui ont accepté le challenge sont des sportifs accomplis et des cyclistes confirmés. Nous avons donc tenu à vérifier par nous-même, et avec nos jambes, si ces vélos étaient des moyens de locomotion réellement adaptés aux reliefs du haut Jura.

C'est parti pour une ascension de 10 kilomètres

Ce test a été réalisé mardi 7 juin au matin, alors que les conditions météos étaient particulièrement clémentes. Le point de départ a été fixé sur le parking de la piscine de Saint-Claude, situé à 420 mètres d'altitude. Arrivée prévue à Septmoncel, au centre du village, soit une distance de 10 kilomètres à parcourir et un dénivelé positif de plus de 520 mètres.

À peine essoufflé

Premier constat, la prise en main est plutôt rapide et facile. Un simple bouton permet de mettre en marche une petite console rivée sur le guidon. Cette dernière donne de précieuses informations, comme la charge restante de la batterie, le niveau de puissance du moteur, la vitesse… Dès le premier coup de pédale, l'assistance se met en route et vous entraîne vers l'avant.

Il faut donc se tenir prêt, mais franchement, on prend le pli très rapidement. Les premières montées ne se font pas attendre, mais l'ascension se révèle étonnamment simple. Il suffit de gérer son effort, les vitesses du vélo, et la puissance de l'assistance électrique.

En ne forçant pas trop sur les pédales, on arrive même à gravir des pentes à 7 % sans aucune difficulté. Encore plus bluffant. En poussant la puissance électrique à fond, on peut atteindre des vitesses assez impressionnantes, et sur d'assez longues distances. J'ai ainsi réalisé des pointes à près de 25 km/h pendant plusieurs minutes.

Une autonomie moyenne de 50 km

À aucun moment au cours de l'ascension, je n'ai ressenti des réelles difficultés, et c'est à peine essoufflé que je suis arrivé au cœur du village de Septmoncel.

« C'est justement sur notre territoire, avec son relief accidenté, que ce type de vélo est particulièrement intéressant. Il convient notamment aux personnes qui ne sont pas très habituées à faire du vélo ou qui ont une mauvaise condition physique », explique Olivier Faivre, l'un des bénévoles qui relève actuellement le défi vélo électrique.

Malgré son coût, ce mode de déplacement est une alternative très intéressante sur le haut Jura. De là à l'utiliser quotidiennement et en toute saison, il y a une limite, mais il faut bien avouer qu'avec le vélo électrique, à défaut de se sentir pousser des ailes, on peut vite gravir des sommets.

Vincent Patrin

REMERCIEMENTS à Pierre-Etienne Richard, le propriétaire des cycles Burdet, qui a rendu possible ce test en nous prêtant le matériel.

En tout, 36 minutes ont été nécessaires pour monter jusqu'à Septmoncel. Photo Olivier FAIVRE

Vélo à assistance électrique : le défi du trajet quotidien a été relevé avec brio

Six testeurs ont, durant trois mois (avril-juin), effectué des déplacements quotidiens à l'aide de leur vélo à assistance électrique . A l'heure du bilan, ils ont confié leurs cinq bonnes raisons d'adopter ce moyen de transport dans le haut Jura.

1. Un gain de temps

« Pour aller de Bellecombe à Saint-Claude à mon travail, avec un vélo normal, je mets 2 h 45 aller/retour, contre 1 h 30 avec un vélo à asssitance électrique et ce, avec 850 m de dénivelés. Et je suis moins fatiguée ! » confie Annie Velard. « Par rapport à la voiture, sur les 4 km qui relient Chevry à Saint-Claude, je mets 10 minutes aller et 20 minutes retour, sans le souci de trouver une place de stationnement et de subir des bouchons » ajoute Bernard Grossiord. « Pour relier Saint-Lupicin à Saint-Claude, je mets 20 minutes, contre 15 en voiture, mais pour l'aller seulement » poursuit Olivier Faivre.

2. Ça remplace la voiture

« Je n'utilise plus ma voiture pour descendre en ville à Saint-Claude depuis ce défi. Avec un vélo normal, je n'aurais jamais eu cette possibilité de remplacement. En plus, ce transport ne pollue pas ! » ajoute cet habitant de Chevry.

3. Ça coute moins cher

« Avec ce défi sur 3 mois, nous avons fait 7 530 km à six, soit 1 255 km chacun. Au niveau du coût du carburant, il faut un an et demi pour rentabiliser un VAE » explique Bernard Grossiord.

« Un vélo coûte entre 500 et 6 000 euros, avec une moyenne de 1 500 euros, et une batterie, selon son autonomie, entre 400 et 3 000 euros» précise Julien Da Rocha, de Vélo Qui rit, association d'usagers de la bicyclette.

4. Ça maintient en forme

« J'avais arrêté le sport et j'étais plutôt sédentaire. Et depuis l'usage du VAE, ma tension artérielle et mon taux de cholestérol ont baissé. Sans compter que je vais moins chez le médecin » témoigne Bernard Grossiord, 62 ans.

5. On prend plaisir à circuler

« Les personnes qui avaient des a priori, sont revenues avec la banane, car elles me disaient reprendre du plaisir à faire du vélo dans le haut Jura et d'arriver à monter des côtes sans souffrir » explique le Lupicinois Olivier Faivre. « Je chante sur mon vélo en descendant à Saint-Claude et en remontant, j'évacue le stress de ma journée de travail, ce qui est impossible en voiture » ajoute la Bellecombienne Annie Velard.

Mais tous de pointer du doigt la problématique sécuritaire de la circulation : « Ce n'est pas un problème technique, mais politique et d'aménagement. Une signalétique adaptée, un contre-sens ou une voie cyclable, ce ne sont pas forcément des aménagements coûteux à entreprendre. Il faut apprendre à partager la route, cyclistes compris ! ».

Christelle Klüga
Christelle.kluga@leprogres.fr

■ **Trois des six testeurs présents : Olivier Faivre (Saint-Lupicin), Annie Velard (Bellecombe) et Bernard Grossiord (Chevry), entourés de François Thurel et Julien Da Rocha, de Vélo qui rit (Lons), ont choisi de cartographier les itinéraires prioritaires et points noirs du secteur, pour sensibiliser les élus et les citoyens à un meilleur aménagement.** Photo Christelle KLUGA

RÉACTION

« Les tests ont été réalisés au printemps… »

Marie-Christine Dalloz, députée du Jura

« Je salue les performances techniques mais elles ne l'ont pas été dans les conditions climatiques d'hiver. Les tests ont été réalisés au printemps. En hiver, je ne vois pas comment on peut s'en sortir. Or, un salarié travaille toute l'année, chute de neige ou pas. Faire du vélo à Lons ou Dole, de décembre à février, ce n'est pas avoir les mêmes conditions climatiques qu'à Saint-Claude.

Par ailleurs, les personnes testeuses sont de jeunes retraités tous en forme, qui n'ont donc pas d'engagement horaire vis-à-vis de leur employeur. Donc, utiliser le vélo à assistance électrique, c'est très bien, mais c'est à relativiser.

En revanche, j'ai noté les performances tellement intéressantes en termes de kilométrage horaire, qu'elles pourraient être comparées à un véhicule à moteur, qu'on immatricule ».

et pour finir

- Une émission sur RCF,
- Un reportage sur FR3
- Une grande journée organisée pour clôturer le défi le 2 juillet avec le club cyclo de st Claude, avec le film Vélotopia la veille .
  - » Déplacement à vélo de l'atelier mécanique
  - » film une trentaine de personne avec débat constructif
  - » manifestation peu de monde en raison du temps pluvieux

VENDREDI 1ER JUILLET 20 H

CINÉ-RENCONTRE

DANS LE CADRE DU DÉFI :
SEPTMONCEL - SAINT-CLAUDE À VÉLO

VELOTOPIA

UN DOCU-COMÉDIE
DE **ERIK FRETEL**
(52 MIN / 2012)

~

PROJECTION SUIVIE D'UNE RENCONTRE
AVEC L'ASSOCIATION VÉLO QUI RIT

SAMEDI 2 JUILLET

« FAITES DU VÉLO »
PLACE DU 9 AVRIL
À SAINT-CLAUDE
AVEC LE **CYCLO CLUB**

CINÉMA DE LA MAISON DU PEUPLE / SAINT-CLAUDE

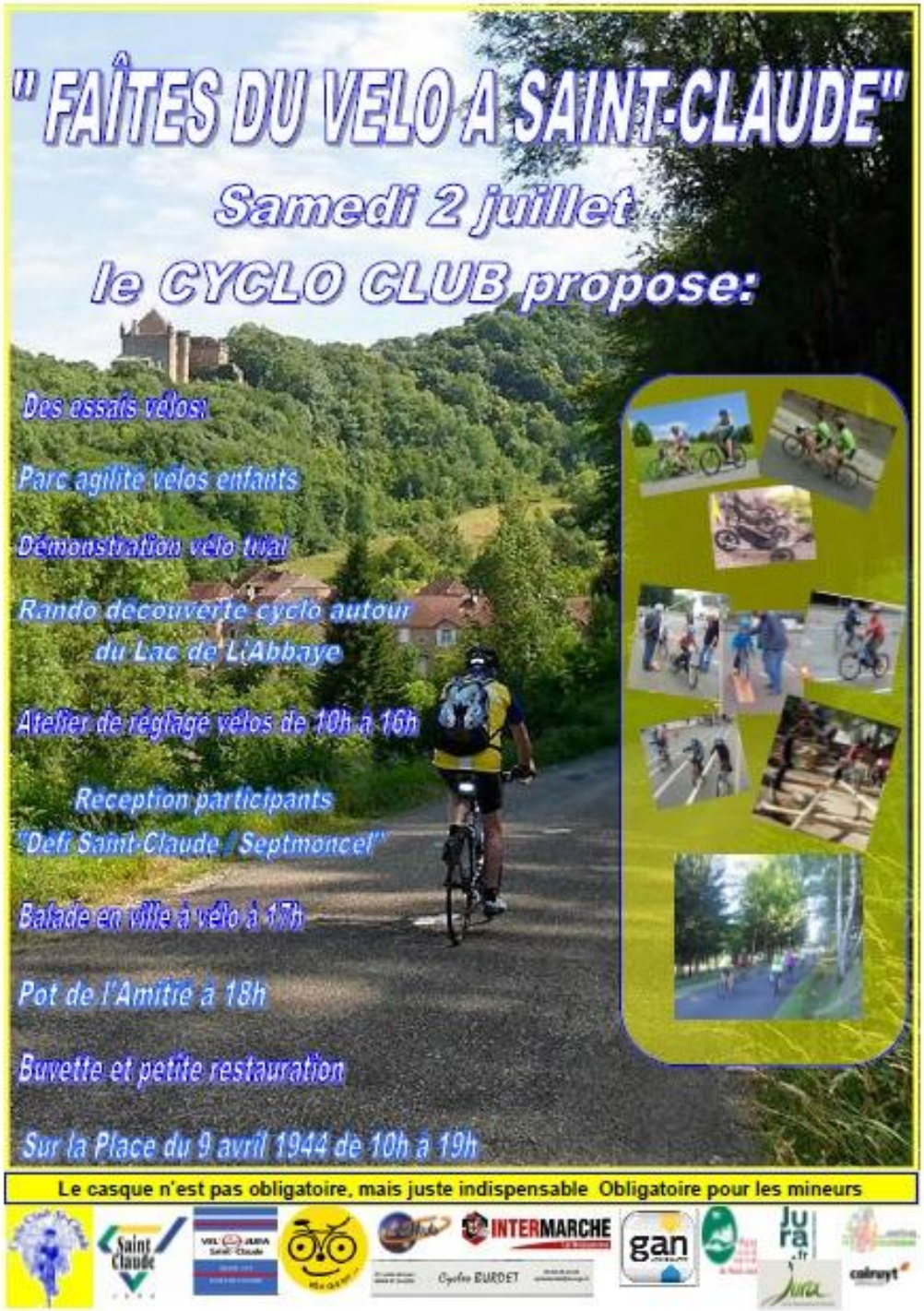
" FAÎTES DU VELO A SAINT-CLAUDE"
Samedi 2 juillet
le CYCLO CLUB propose:
Des essais vélos:
Parc agilité vélos enfants
Démonstration vélo trial
Rando découverte cyclo autour
du Lac de L'Abbaye
Atelier de réglage vélos de 10h à 16h
Réception participants
"Défi Saint-Claude / Septmoncel"
Balade en ville à vélo à 17h
Pot de l'Amitié à 18h
Buvette et petite restauration
Sur la Place du 9 avril 1944 de 10h à 19h
Le casque n'est pas obligatoire, mais juste indispensable Obligatoire pour les mineurs
INTERMARCHE
gan
Jura
Saint Claude
Cyclo BURDET

La première étape de notre revendication concernant la voie cyclable de Perrigny

Une centaine de participants malgré un temps peu propice à sortir

Opération à renouveler l'année prochaine sensiblement à la même date

« Oui à l'air pur, non à la voiture »

Samedi 30 avril, ils ont fait leur Vélorution. « Le déplacement à vélo est écologique et économique. » A l'appel de Vélo qui Rit, un impressionnant cortège constitué de vélos électriques, couchés, pliants, quelques rollers et de beaucoup de familles a arpenté les rues.

■ Bernard Grossiord est l'un des six volontaires à rallier Saint-Claude à Septmoncel avec un vélo à assistance électrique depuis le 2 avril en réponse au défi de Marie-Christine Dalloz. « L'assistance m'a redonné l'envie et le goût de faire du vélo. Je fais 100 % de mes petits trajets quotidiens ainsi. Le froid n'est pas un problème. » Photo Jean-Paul BARTHELET

■ Des centaines de Lédoniens utilisent le vélo au quotidien. Mais les aménagements pour sécuriser les parcours ne sont pas assez nombreux. Dans le collimateur cette année, la liaison Lons-Perrigny-Conliège qui reste très dangereuse. Photo Jean-Paul BARTHELET

■ Denis Lautier et Brigitte Overnay militent pour l'aménagement d'une liaison Lons-Dole afin de relier l'eurovéloroute. Ils pratiquent le « Trike », un vélo-couché à 3 roues dangereux sur nos routes standards. « Les communes auraient tout à y gagner du point de vue du tourisme. Dole l'a bien ressenti. » Photo Jean-Paul BARTHELET

u'Oasis

Attention atteinte grave à l'ordre public et dégradation de bien public, c'est inadmissible!
Si vous reconnaissez un des délinquants présents merci de contacter la gendarmerie dans les plus brefs délais...

Fête du vélo: circuits avec l'ALL

Une trentaine de personnes sur nos circuits et quelques vélos révisés avec l'atelier.

LONS-LE-SAUNIER DÉPLACEMENTS

Fête du vélo : « ce n'est pas que pour les sportifs »

Au départ de Juraparc, direction la Bresse jurassienne. Photo Jean-Paul BARTHELET

La fête du vélo, dimanche, a été l'occasion de rappeler que le deux-roues est aussi et surtout un moyen de transport.

À l'occasion de la fête du vélo, l'association « Vélo qui rit », en partenariat avec les cyclos de l'Amicale Laïque Lédonienne, ont proposé, dimanche 5 juin, deux circuits de découverte de la Bresse jurassienne par la voie verte Lons-Courlans et les petites routes.

Plus qu'un sport, un transport : « Alors que la France est l'un des pays les plus équipés en Europe, le vélo ne représente en moyenne que 6 % des déplacements pour un usage quotidien sur des courtes distances, alors que certains pays sont à plus de 30 % », a fait remarquer Julien Da Rocha. « Nous voulons montrer que le vélo n'est pas que pour les sportifs, d'autant plus qu'avec l'apparition des vélos à assistance électrique, les problèmes de dénivelé sont atténués. »

Selon les membres de l'association, les aménagements sont insuffisants. « La plupart des administrations, des lieux de spectacles, beaucoup d'écoles, ne sont pas équipés d'appuis vélos. Quand on se rend au cinéma, il en faudrait même qui soient abrités. On croise de plus en plus de cyclistes, même en hiver, les gens s'équipent en conséquence. Il y a une vraie demande ; Il faudrait aussi travailler sur les liaisons entre les voies vertes pour traverser la ville et sur le balisage de leur accès qui est insuffisant. »

INFOS veloquirit39000.fubicy.org ou www.fub.fr

Auprès des jeunes:

- Demi journée au lycée Mancy le 30 mars, semaine du développement durable, intervention de l'équipe Véloécole, et découverte du vélo par une séance de maniabilité.
- Journée le 26 mai à l'initiative du conseil municipal des enfants, fonctionnement d'un vélo, et code de la route vélo

Véloécole

Cette année:

- deux particuliers,
- trois éducatrices de l'APEI
- dix de leurs résidents

ont été formés ou sont en train de l' être.

Participation au projet de territoire

- Véloquirit a participé à des réunions de travail sur la possibilité de créer un service de mise à disposition de VAE, (étude du CFPPA de Montmorot, avec le Pays Lédonien).
- Réunion avec le Cluster Jura, réflexion sur la création d'une unité de fabrication de triporteurs à assistance électrique.
- Réunion avec le CFPPA pour une réflexion sur la vallée de la Vallière, comment valoriser le territoire

Véloquirit présent lors de nombreuses animations à Besain, Montmorot…

Montain, Lons…

JOURNÉE DE LA TRANSITION
LE 24 SEPTEMBRE 2016

- Lors des stands, « faites du vélo » à St Claude, au lycée agricole de Montmorot, au résistives, à la fête du pain a la Marjorie, avec les « jeunes migrants isolés » du foyer st Joseph, à la fête du vélo, avant la vélorution…;
- mais aussi atelier particulier au local ou directement chez les adhérents
- en partenariat avec le SEL

LONS-LE-SAUNIER

Un atelier pour préparer les prochaines sorties cyclistes

Les adhérents de Vélo qui Rit s'entraident pour entretenir leurs vélos. Photo Jean-Paul BARTHELET

Avec les beaux jours, les vélos sont sortis de leur retraite hivernale, c'est pourquoi l'association Vélo qui Rit a organisé samedi 25 mars, à la demande de quelques adhérents, un atelier de réparation animé par Julien Da Rocha, dans son local place Bichat.

PROCHAIN atelier mécano vélo samedi 30 avril.

Renseignements au 03.84.24.24.43.

17 ateliers mécanovélos!!

Entretien des triporteurs des amis d'EPART

décollage de la fusée

Ouvriers payés en nature: un sandwich et une boisson pour le repas de midi

Formation de deux Véloquiristes en mécanique vélo à Dijon

Jean Yves et Julien sont partis…à vélo une semaine

Voyage bucolique via les voies vertes

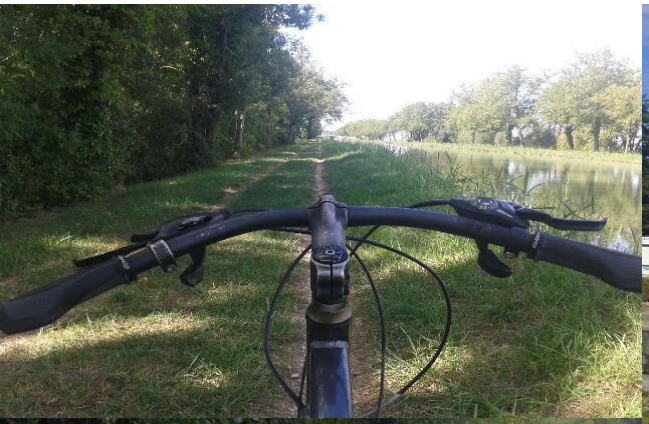

5 jours intensifs

logement via le site warmshower pour le voyage et en auberge de jeunesse pour le séjour et quelques bons restaurants .

Atelier de mécanique vélo avec OASIS

Le projet avec Oasis avance, les locaux vont bientôt être construits, pour :

- Valoriser les vélos donnés à Oasis
- Permettre à chacun d'apprendre à réparer son vélo
- Inauguration envisageable début du printemps
    - Prévoir un grosse fiesta concert avec animation (nous cherchons des bénévoles pour organiser cela ……..)

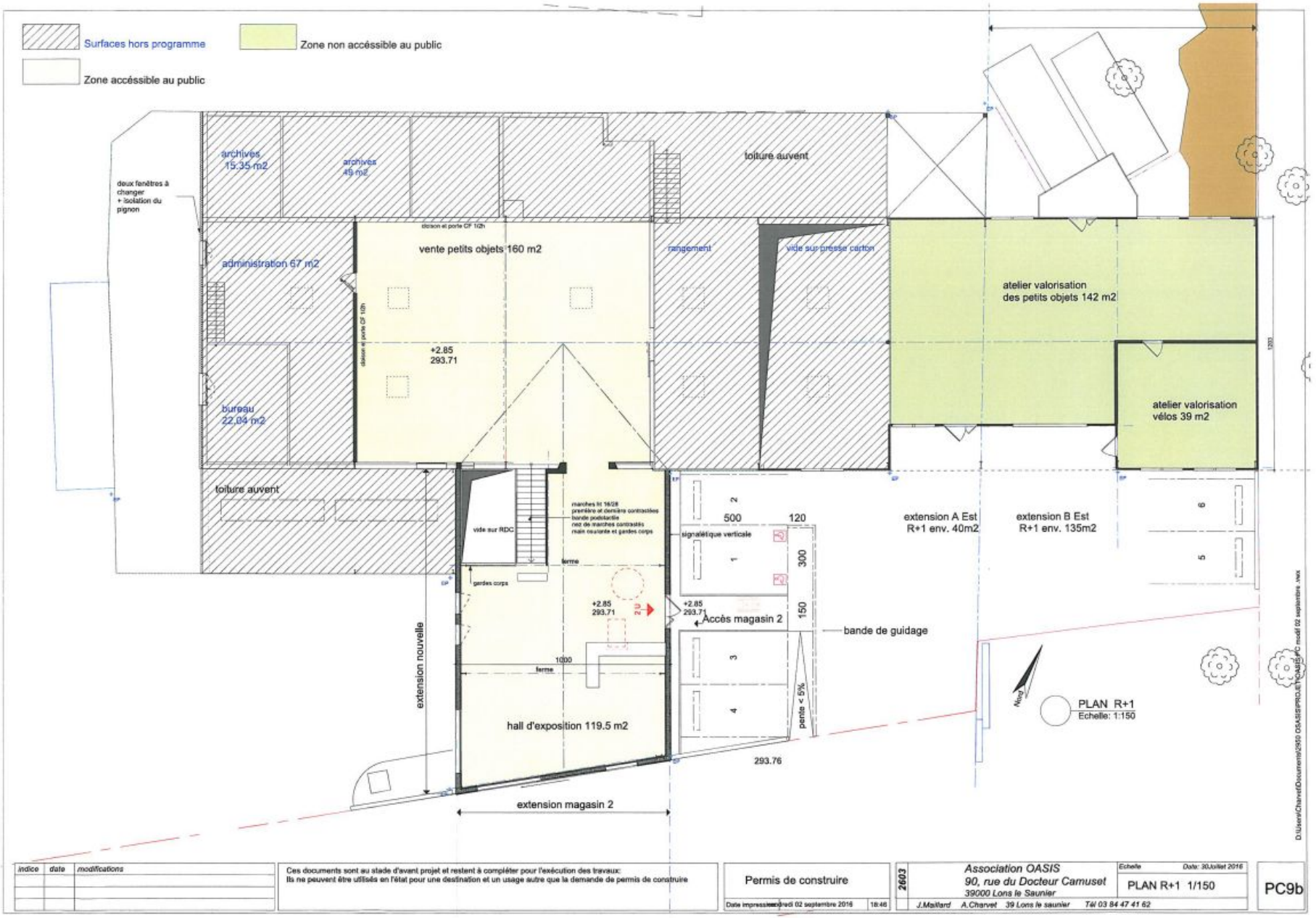
Surfaces hors programme
Zone non accéssible au public
Zone accéssible au public
archives 15.35 m2
archives 49 m2
toiture auvent
deux fenêtres à changer + isolation du pignon
administration 67 m2
vente petits objets 160 m2
rangement
vide sur presse carton
atelier valorisation des petits objets 142 m2
+2.85
293.71
bureau 22.04 m2
atelier valorisation vélos 39 m2
toiture auvent
vide sur RDC
marches lit 16/28
première et dernière contrastées
bande podotactile
nez de marches contrastés
main courante et gardes corps
ferme
gardes corps
signalétique verticale
500
120
300
150
extension A Est R+1 env. 40m2
extension B Est R+1 env. 135m2
Accès magasin 2
bande de guidage
pente < 5%
1000
ferme
extension nouvelle
hall d'exposition 119.5 m2
293.76
extension magasin 2
PLAN R+1
Echelle: 1:150
indice
date
modifications
Ces documents sont au stade d'avant projet et restent à compléter pour l'exécution des travaux:
Ils ne peuvent être utilisés en l'état pour une destination et un usage autre que la demande de permis de construire
Permis de construire
Date impression: mercredi 02 septembre 2016
18:46
2603
Association OASIS
90, rue du Docteur Camuset
39000 Lons le Saunier
J.Maillard A.Charvet 39 Lons le saunier Tél 03 84 47 41 62
Echelle
Date: 30Juillet 2016
PLAN R+1 1/150
PC9b

Traçage et inauguration d'une piste cyclable à Perrigny!

Véloquirit a rencontré cet été la maire de Perrigny et une délégation d'ECLA, qui ne sont pas opposés à cette piste. Mais les choses n'avançant pas, nous avons décidé de donner un coup de pouce à ce projet.

ICI
PROCHAINEMENT
CREATION
D'UNE PISTE CYCLABLE

POLICE

Une nouvelle piste cyclable inattendue à Perrigny

Une action à Perrigny ce samedi 12 novembre avec Véloquirit. L'association se bat pour la pratique du vélo en sécurité

Le village tranquille de Perrigny a vu de l'animation sur ses trottoirs samedi 12 novembre après-midi. Des membres de l'association Véloquirit se sont improvisés peintres au sol, **« pour faire avancer le schmilblick »** selon sa présidente Claude Changarnier. Le but de cette opération surprise a été de tracer puis d'inaugurer une nouvelle piste cyclable au niveau de l'entrée de Perrigny. Elle pourrait permettre aux cyclistes de se déplacer de Lons-le-Saunier à Conliège **« avec plus de sécurité »**.

Sur un parcours presque plat, une bande de séparation des cyclistes et des piétons, ainsi que des logos représentant des cyclistes ont été peints avec soin. Mais cela n'a pas été du goût de tout le monde, puisque la police s'est rapidement rendue sur place. Les membres ont toutefois continué leurs activités. Ils l'ont fait sous les yeux des forces de l'ordre. **« Elle a commencé par nous sermonner. C'est illégal... Et se faire écraser par les voitures c'est légal ? ! »**, l'association ne se laisse pas impressionner. Les identités des participants à l'opération ont été prises et des photographies réalisées.

Claude Changarnier explique les raisons de cette action, **« nous avons déjà rencontré les élus, conscients qu'il faut faire quelque chose, mais ne voulant pas faire le choix d'engager des moyens financiers pour les cyclistes »**. Une piste très attendue, à peine tracée, une maman et son enfant l'utilisaient pour aller en direction de Conliège. Alors peut-être que cette fois l'association va être entendue. Après avoir été vue en action dans la rue.

Jean-Michel Hugues Dit Ciles

Vélo qui Rit revient sur sa manifestation

Le tracé a eu lieu sur le trottoir et sur la route. Photo François TONNERRE

Une douzaine d'adhérents de l'association « Vélo qui Rit » a participé samedi 12 novembre à une action le long de la RD78 à Perrigny. Ils ont dessiné des symboles, dont un vélo, et le tracé d'une bande cyclable sur une cinquantaine de mètres. Une façon d'appeler à des aménagements cyclables le long de l'axe entre Perrigny et Conliège et d'interpeller la population.
La police est intervenue pour signifier l'interdiction de la manifestation. Le vélo peint au sol a complètement disparu mercredi.

Epitaphe pour un petit vélo en peinture blanche

Vélo qui Rit a écrit une épitaphe à ce symbole : « C'était un petit vélo en peinture blanche, tout frais et jovial, il ne demandait qu'à vivre, c'est-à-dire à suivre la route, pour aller plus loin dans cette belle vallée. Il voulait trouver sa place au bord de la route, à côté des voitures pressées, des 4 x 4 polluants et des camions redoutables, qui vont beaucoup plus vite que ceux qui ont choisi de se déplacer sans polluer qui sont donc vite considérés comme des gêneurs...
« Tout le monde était content de son apparition, les enfants, les parents, enfin grâce à lui les cyclistes pourraient se déplacer dans la vallée sans risquer leur vie [...], la vie est si fragile quand on ne transporte pas sa carapace d'une tonne de ferraille à grand renfort de pétrole. [...]. Hélas, il n'avait même pas trois jours, ce petit vélo en peinture blanche, que des hommes sans pitié sont venus avec des karchers l'arracher à sa quiétude et l'envoyer à l'égout. Serait-ce le même karcher qui veut nettoyer les banlieues ? Maintenant, la route a repris sa couleur grise, la bagnole a repris sa place, toute la place, circulez il n'y a plus rien à voir ! Enfants contentez-vous de la banquette arrière de la voiture, en attendant de prendre le volant dès vos 18 ans, pour votre sécurité cela vaut mieux, même si c'est le cercle vicieux qui empêche alors les autres aussi de se déplacer à vélo.
« L'espoir d'un nouvel état d'esprit a été tué dans l'œuf, nous espérons qu'un cycliste qui osera s'aventurer dans la vallée ne se fera pas accrocher par une voiture ou un camion, les hommes au karcher pourraient avoir un soupçon de remords... »

Voilà les derniers restes du vélo, mardi. Photo DR

Manifestation le samedi suivant

Une délégation de Véloquirit a symbolique ment relié à vélo les 3 mairies de la vallée

Il s’agit encore ici d’une atteinte à l’ordre public

La mairie a porté plainte pour dégradation!

Notre présidente a été entendue et fichée au commissariat ce jeudi à 15h30!

Soyons vigilants et préparons-nous à de futures actions.

PERRIGNY ENVIRONNEMENT

La fausse piste cyclable fait débat

Après la manifestation, interdite, du 12 novembre, d'une douzaine d'adhérents de l'association « Vélo qui rit », le maire de la commune donne son sentiment au Progrès.

La délégation de l'association Vélo qui rit devant la mairie perrignoise. Photo François TONNERRE

Deux interventions des 12 et 19 novembre derniers, de plusieurs membres de l'association « Vélo qui rit » (voir nos éditions des 13 et 20 novembre), emmenés par la présidente Claude Changarnier, avaient pour but de dénoncer le manque de piste cyclable sur la RD678 traversant le village. Le maire Christiane Maugain, qui s'est entretenue avec Claude Changarnier le 7 juillet dernier en mairie, sur la piste cyclable, explique : « Au cours de cette réunion, j'ai exposé la position de la commune. Nous sommes bien conscients qu'il faut favoriser les déplacements doux. D'ailleurs, dans le PLU adopté en 2013, nous avons imaginé que la route menant à Conliège pourrait devenir un boulevard comprenant notamment une piste cyclable protégée de la circulation. Ce projet se discutera à moyen et long termes, mais pas dans l'immédiat compte tenu du coût de l'investissement qui se situerait vers 500 000 euros pour 2,5 km de voirie. Ce n'est pas possible de se contenter de protéger les cyclistes par une simple ligne blanche et des petits dessins de vélos. Il faudra aussi tenir compte du plan élaboré par Ecla sur le sujet. Nos projets sont orientés, pour l'instant, vers des réalisations servant la majorité des Perrignois… »

Une facture de 400 euros

Le maire poursuit : « J'ai déposé une plainte à la suite de ces interventions… La méthode de « Vélo qui rit » est plus que contestable, voire condamnable. Nul ne peut s'approprier le domaine public inaliénable pour en détourner l'objet et la réglementation. D'ailleurs cette dernière est très codifiée au regard d'une piste cyclable.

« Les peintures qui ont été apposées sur la chaussée étaient plus vraies que vraies, pouvant donner l'illusion aux deux roues qu'ils bénéficiaient désormais d'un espace protégé… Il y avait un problème de sécurité et un risque d'accidents graves, la responsabilité du maire aurait été directement engagée… Le traçage a été effacé rapidement par nos services techniques. Une facture de 400 euros, travail d'une journée et deux personnes, sera envoyée prochainement à l'association car le militantisme c'est bien mais en respectant, toutefois, un minimum de règles. Sinon, on tombe rapidement dans l'anarchie… »

Pétition adressée aux élus pour une bande cyclable à Perrigny

ECLA et le Département participent depuis 4 ans à la démarche de PDIE sur le bassin de Lons, qui a pour objectif de développer les moyens de transports doux et écologiques comme le vélo. **Il n'est pas compréhensible que ECLA, le Département et les communes de Perrigny et Conliège n'arrivent pas à décider ensemble de tracer une simple bande cyclable entre Lons le Saunier, Perrigny et Conliège!**

Dans une démarche de participation citoyenne, des bénévoles ont été jusqu'à peindre eux-mêmes un début de bande cyclable mi-novembre, espérant motiver les élus des collectivités à prendre conscience de la faisabilité (la route est très large), de la simplicité et de l'utilité de cette action. Hélas, au lieu de poursuivre et finaliser ce travail, ce début de bande cyclable a été effacé au bout de 48 h, une plainte déposée contre ces bénévoles, et les habitants désireux de se déplacer en vélo sont à nouveau contraints de se mettre en danger sur une route large et qui favorise la vitesse des voitures et des camions …

Mesdames, Messieurs les élus d'ECLA, du Département, de Perrigny et de Conliège, faut-il attendre une catastrophe, comme souvent dans notre société humaine, pour obtenir la mobilisation de vous tous en synergie intelligente, pour simplement … décider de peindre une bande cyclable, qui sera tellement utile, entre autres … pour que les collectivités concernées soient cohérentes avec l'amélioration de l'environnement, dont vous vous réclamez tous.

Merci d'avance de répondre rapidement à une demande aussi simple et importante de nombreux de vos administrés.

Opération Cyclistes Brillez 25 novembre

Campagne d'incitation à l'éclairage, et distribution gratuite de kits d'éclairage, sur la place de la Liberté

Voir et être vu, c’est vital

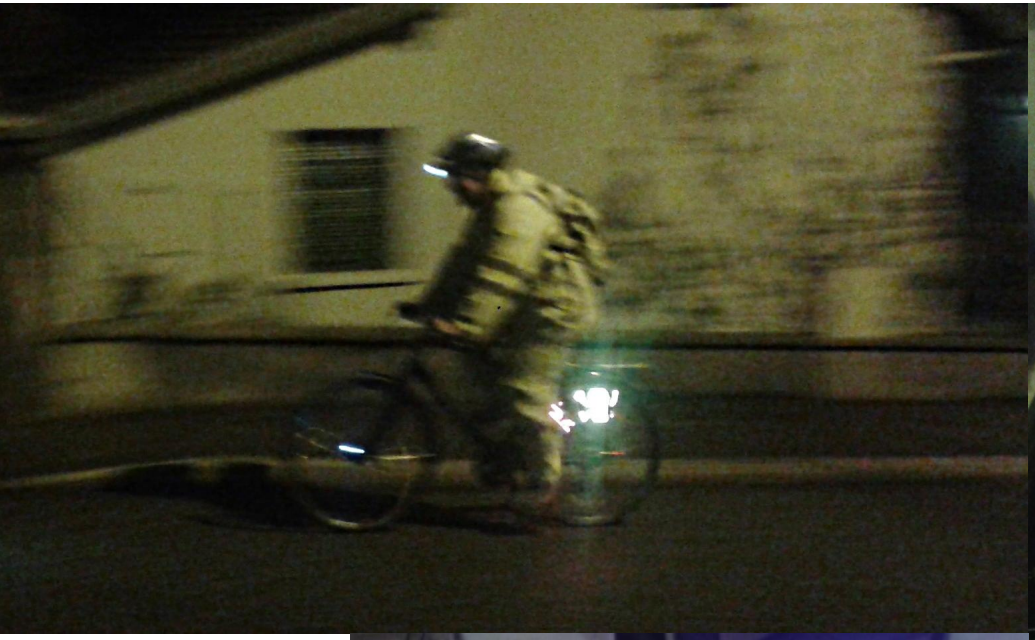

Bilan participation adhérents actifs:

L’organisation des actions comme la vélorution ou la vélo école repose sur trop peu de monde et nous sommes donc limités dans l'ampleur que nous pourrions donner à ces projets.

Les objectifs de l’atelier et son fonctionnement vont principalement dépendre du nombre de bénévoles mobilisés.

Perspectives 2017

- Atelier mécanique avec Oasis à finaliser et inaugurer. *Besoin de bénévoles*
- Vélorution 2017 à organiser. *Besoin de bénévoles*
- Poursuite de la vélo école. *Besoin de bénévoles*
- Transfert du lieu de notre réunion mensuelle et du siège social de l'asso au parloir de la prison de Lons!
- Poursuite de notre participation dans les projets de territoire où nous sommes consultés.
- Partenariat avec le SEL et maison commune?
- Action à destination des demandeurs d'asile.

Elections au Conseil d'Administration

- Elus en 2014: Florence Kennel, Julien Da Rocha, Raquel Levé, Claude Changarnier
- Elu en 2015: François Thurel
- Sortants: Renaud Dalmais et François Pouessel, se représentent.

Jacqueline Hug ne se représente pas

Renaud et François sont réélus à l'unanimité.

Thank you

aux bénévoles
et adhérents
pour cette
année très
riche en
actions